



ARTS TEXTILES ET DESIGN DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Arts textiles et design (demi-crédit) de la 9^e à la 12^e année ne couvre pas tous les buts et résultats visés donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ARTS TEXTILES ET DESIGN - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Les cours d'arts textiles et design sensibilisent au rôle que jouent les textiles dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage des arts textiles et design permettent aux élèves d'acquérir des compétences, des connaissances et une compréhension à mesure qu'ils participent à des activités d'apprentissage qui leur permettent de s'exprimer par la conception, la confection et l'évaluation de projets textiles finis.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un demi-crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 55 heures.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)	15S 15A 15M 25S 25A 25M 35S 35A 35M 45S 45A 45M
---	--

Les cours d'un demi-crédit permettent aux écoles d'offrir deux domaines d'études prédéterminés au cours de la session, selon l'expertise d'enseignement disponible et les exigences des locaux (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études en écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition et design de l'environnement en 11^e et 12^e années). L'élève peut toujours obtenir un crédit complet pour satisfaire aux exigences d'attribution d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions des cours en arts textiles et design de la 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur des connaissances et des progrès antérieurs allant de la compréhension de concepts simples à de plus complexes.

Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Arts textiles et design - 9^e année** explore les connaissances et les compétences de base requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront l'incidence de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations. Le cours initiera l'élève à la citoyenneté et à la durabilité à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront également sensibilisés aux enjeux de l'industrie du textile et à leur incidence sur l'environnement et les gens en s'intéressant à des problèmes de justice sociale et de sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 10^e année** examine les connaissances et les compétences plus générales requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront les principes du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les membres de leur collectivité. L'impact de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations sont examinés plus en profondeur. Le cours mettra l'accent sur la citoyenneté de l'élève et la durabilité des produits à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront mis au défi d'aborder des enjeux de l'industrie du textile et leurs répercussions sur l'environnement, en plus des défis liés à la justice sociale et à la sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 11^e année** met l'accent sur l'amélioration des connaissances et des compétences en design et en construction textiles. Les élèves examineront les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités. Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du marchandisage, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les communautés locales.

Le cours **Arts textiles et design - 12^e année** est axé sur les connaissances avancées et le perfectionnement des compétences en design et en construction textiles. Les élèves examineront en profondeur les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités. Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du marchandisage, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les collectivités mondiales.

Au Manitoba, le contenu des résultats d'apprentissage des arts textiles et du design du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.

2. **Éléments fondamentaux du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils auront besoin dans les industries de la mode et du textile. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour créer des styles ou des produits destinés aux individus, aux familles et aux collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens à l'échelle locale, nationale et mondiale dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Design de l'environnement** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences liées aux environnements bâtis, naturels et humains. L'étude de l'esthétique, des environnements et de la technologie favorise le développement de compétences et de valeurs pour comprendre les relations complexes entre le bien-être humain et les lieux que nous habitons.

6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes utilisés dans les résultats qui peuvent ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.

- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

9.1.1.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.	10.1.1.1 →	11.1.1.1 →	12.1.1.1 →
9.1.1.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.	10.1.1.2 →	11.1.1.2 →	12.1.1.2 →
9.1.1.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.	10.1.1.3 →	11.1.1.3 →	12.1.1.3 →
9.1.1.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.	10.1.1.4 →	11.1.1.4 →	12.1.1.4 →
9.1.1.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.	10.1.1.5 →	11.1.1.5 →	12.1.1.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement. *(suite)*

9.1.1.6 Démontrer l'utilisation appropriée des machines et de l'équipement de couture (p. ex., surjeteuses, brodeuses et équipement de repassage).	10.1.1.6 →	11.1.1.6 →	12.1.1.6 →
9.1.1.7 Démontrer comment localiser et régler des problèmes de machine.	10.1.1.7 →	11.1.1.7 →	12.1.1.7 →
9.1.1.8 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	10.1.1.8 →	11.1.1.8 →	12.1.1.8 →
9.1.1.9 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	10.1.1.9 →	11.1.1.9 →	12.1.1.9 →
9.1.1.10 Démontrer et décrire les procédures de sécurité utilisées pour manipuler tout matériau textile (p. ex., javellisant, colorant, peinture, adhésif).	10.1.1.10 →	11.1.1.10 →	12.1.1.10 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles.

9.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.

10.1.3.1 →

11.1.3.1 →

12.1.3.1 →

9.1.3.2 Définir la terminologie textile de base.

10.1.3.2 →

11.1.3.2 →

12.1.3.2 →

9.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter l'information sur les patrons, les symboles des patrons et les instructions.

10.1.3.3 →

11.1.3.3 →

12.1.3.3 →

9.1.3.4 Appliquer les mesures métriques et impériales dans un patron ou un projet.

10.1.3.4 →

11.1.3.4 →

12.1.3.4 →

9.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte des parties du corps.

10.1.3.5 →

11.1.3.5 →

12.1.3.5 →

9.1.3.6 Démontrer les procédures de préconstruction de base appliquées à un projet.

10.1.3.6 →

11.1.3.6 →

12.1.3.6 →

9.1.3.7 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.

10.1.3.7 Adapter une série d'instructions à l'aide de compétences en rédaction technique appropriées.

11.1.3.7 Créer un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.

12.1.3.7 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. *(suite)*

9.1.3.8 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.

10.1.3.8 →

11.1.3.8 →

12.1.3.8 →

9.1.3.9 Démontrer une progression du perfectionnement des compétences par la confection d'articles textiles.

10.1.3.9 →

11.1.3.9 →

12.1.3.9 →

9.1.3.10 Démontrer des techniques d'élaboration de patron par des modifications simples à un patron.

10.1.3.10 →

11.1.3.10 →

12.1.3.10 →

9.1.3.11 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.

10.1.3.11 →

11.1.3.11 →

12.1.3.11 →

9.1.3.12 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.

10.1.3.13 →

11.1.3.13 →

12.1.3.14 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des éléments et des principes du design.

9.2.1.1 Définir les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

10.2.1.1 →

11.2.1.1 Appliquer les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

12.2.1.1 Analyser les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la mode culturelle.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.2.3.1 Identifier les styles de vêtements associés à différentes cultures dans le monde (p. ex., peuples autochtones du Manitoba).

10.2.3.1 Identifier et expliquer l'utilisation appropriée des vêtements traditionnels (p. ex., célébrations, cérémonies, compétitions).

11.2.3.1 Expliquer l'importance de la façon dont les styles de vêtements et les parures expriment la culture et le patrimoine (p. ex., motifs, design, rubans, perlage, couleur).

12.2.3.1 Décrire les vêtements et les styles de parure de l'habillement traditionnel de diverses cultures et expliquer comment ils se reflètent dans les tendances actuelles de la mode.

10.2.3.2 Comparer le design et les ornements des textiles selon le lieu géographique ou la région visée par un traité.

11.2.3.2 Expérimenter divers types de design et d'ornements de textiles provenant de différents lieux géographiques ou régions visées par un traité.

12.2.3.2 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de costumes.

Les programmes d'études du design de l'environnement pour la 11^e année (35S/30S) et la 12^e année (45S/40S) peuvent servir à accommoder le domaine du design de décors de théâtre.

10.2.4.1 Définir le terme *costume*.

11.2.4.1 Identifier divers usages du costume (p. ex., personnel, mascottes, arts de la scène, culture).

12.2.4.1 →

10.2.4.2 Effectuer une recherche sur des choix de costume dans diverses formes médiatiques ou textuelles.

11.2.4.2 Analyser la représentation visuelle implicite d'un costume dans une œuvre donnée (p. ex., stylisme thématique).

12.2.4.2 →

10.2.4.3 Appliquer les considérations pratiques relatives aux costumes (p. ex., besoins du personnage, lieu, budget, temps, confection et design).

11.2.4.3 →

12.2.4.3 →

10.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour confectionner un costume.

11.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour concevoir et confectionner un costume.

12.2.4.4 →

11.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et les produits actuels de design de costumes.

12.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et produits historiques de design de costumes par rapport aux technologies actuelles.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale dans ses rapports avec les textiles et les vêtements.

9.3.1.1 Identifier les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable (p. ex., lois du travail, conditions de travail).

10.3.1.1 Comparer les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable et socialement irresponsable.

11.3.1.1 Analyser de l'information sur les fabricants de textiles et de vêtements afin de faire des choix socialement responsables pour l'industrie et les consommateurs.

12.3.1.1 →

9.3.1.4 Étudier les possibilités de profiter à votre collectivité au moyen de projets d'apprentissage par le service (p. ex. couture pour les personnes dans le besoin, collecte et réparation d'articles, sensibilisation et collecte de fonds pour une cause communautaire).

10.3.1.4 →

11.3.1.4 →

12.3.1.4 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.2 : Explorer les tendances et les défis de la durabilité environnementale relativement aux textiles et aux vêtements.

9.3.2.1 Identifier des processus de production textile durables au plan environnemental.

10.3.2.1 Étudier l'impact des produits chimiques et des pesticides utilisés dans la production textile sur l'environnement et la santé humaine (p. ex., déchets).

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur une entreprise locale, nationale ou internationale et évaluer ses pratiques commerciales durables en termes d'avantages réels ou apparents.

12.3.2.1 Élaborer une proposition d'affaires pour un produit textile durable.

RAG 3.3 : Examiner les enjeux de sécurité et de disponibilité des vêtements.

9.3.3.1 Énoncer la hiérarchie des besoins de Maslow en ce qui concerne la sécurité vestimentaire.

10.3.3.1 →

11.3.3.1 →

12.3.3.1 →

9.3.3.2 Définir la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

10.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

11.3.3.2 →

12.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire au niveau communautaire et mondial.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.4 : Explorer la prise de décisions éclairées et responsables à titre de consommateur de textiles et de vêtements.

9.3.4.1 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage).

10.3.4.1 →

11.3.4.1 →

12.3.4.1 →

9.3.4.2 Étudier la disponibilité de vêtements sous-utilisés dans votre collectivité (p. ex., en ligne, dans les magasins d'occasions, d'articles consignés et d'articles valorisés par le recyclage).

10.3.4.2 →

11.3.4.2 →

12.3.4.2 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix de vêtements.

9.4.1.1 Identifier et explorer les facteurs qui influencent les choix de vêtements (p. ex., culture, mode, émotionnel, environnemental, religieux, social, éthique, économique, sécurité et protection, parure, pudeur, identification, rites de passage, exploration de soi, valeurs familiales).

10.4.1.1 →

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension de la relation entre les vêtements et l'image corporelle.

9.4.2.1 Identifier différentes images corporelles et déterminer comment elles affectent les attitudes à l'égard des vêtements (p. ex., positives et négatives).

10.4.2.1 Discuter de la façon dont l'image corporelle peut influencer sur les choix de vêtements.

11.4.2.1 Discuter des différences de taille utilisées par les détaillants et les entreprises de patrons ainsi que de leurs effets sur l'image corporelle.

12.4.2.1 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

RAG 5.1 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

Les cours de design de l'environnement de la 11^e et de la 12^e années sont d'un crédit complet et d'un demi-crédit. Veuillez consulter le site Web d'Éducation et Formation Manitoba pour obtenir ces documents.

9.5.1.1 Définir le design de l'environnement relativement aux textiles utilisés dans nos maisons (p. ex., décor intérieur et extérieur). 10.5.1.1 →

9.5.1.2 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons. 10.5.1.2 →

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments du design de l'environnement.

9.5.2.1 Définir le vocabulaire des principes et des éléments du design s'appliquant à l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur). 10.5.2.1 Analyser les principes et les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur).

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
<p>But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.</p> <p>RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.</p> <p>Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'arts textiles et design et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.</p>			
9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.

10.6.2.1 →

11.6.2.1 →

12.6.2.1 →

9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.

10.6.2.2 →

11.6.2.2 →

12.6.2.2 →

9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.

10.6.2.3 →

11.6.2.3 →

12.6.2.3 →

9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.

10.6.2.4 →

11.6.2.4 →

12.6.2.4 →

9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.

10.6.2.5 →

11.6.2.5 →

12.6.2.5 →

9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.

10.6.2.6 →

11.6.2.6 →

12.6.2.6 →

9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.2.7 →

11.6.2.7 →

12.6.2.7 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer des carrières liées aux arts textiles et au design.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux arts textiles et au design (p. ex., marketing, design, commerce de détail, production, industrie, technologie, arts et éducation).

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux arts textiles et au design dans leur communauté.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec les arts textiles et le design.

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des arts textiles et du design.

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des arts textiles et de la conception (p. ex. compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.2 →